Nations Unies S/PV.8126



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8126e séance

Vendredi 8 décembre 2017, à 9 h 45
New York

Président :	M. Bessho	(Japon)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Lie Cheng
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Tachco
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Cardi
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Clay
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Vaverka
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez Álvarez

Ordre du jour

La situation concernant l'Iraq

17-42726 (F)







La séance est ouverte à 9 h 45.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant l'Iraq

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2017/1013, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bolivie (État plurinational de), Chine, Égypte, Éthiopie, France, Italie, Japon, Kazakhstan, Fédération de Russie, Sénégal, Suède, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2390 (2017).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M[me] Tachco (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis s'associent au reste des membres du Conseil de sécurité pour applaudir l'Iraq d'avoir appliqué dans leur totalité les mesures imposées par le Conseil, en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, dans le cadre des résolutions relatives au programme Pétrole contre nourriture. Ce programme a été mis en place il y a plus de 20 ans alors que l'Iraq était confronté à de graves difficultés sur le plan humanitaire. L'Iraq reste aujourd'hui aux prises avec de nombreux défis, mais nous jugeons encourageant qu'il soit néanmoins parvenu à clore ce chapitre de son histoire.

Nous entendons poursuivre la coopération multilatérale étroite mise en place avec l'Iraq par l'intermédiaire de l'ONU et d'autres organisations, ainsi que sur le plan bilatéral, afin d'aider le Gouvernement iraquien, la population de ce pays et la démocratie. Tout ce que nous souhaitons, c'est un Iraq uni, démocratique et prospère qui accepte pleinement toutes ses populations et leurs valeurs.

Une fois encore, nous félicitons les Iraquiens pour cette nouvelle étape franchie et leur souhaitons plein succès en tant que membre estimé de la communauté internationale.

La séance est levée à 9 h 50.